



BIEN à GRÉSY-SUR-AIX



Guide pratique pour les 70 ans et +



Chères Grésyliennes, chers Grésyliens,

Avec Colette Pignier, nous sommes ravis de vous présenter ce guide senior, élaboré suite à nombreux échanges, demandes et informations. Ce livret a été créé dans le but de vous simplifier la vie en facilitant votre accès aux services et équipements qui peuvent vous être utiles.

La richesse de son contenu reflète la diversité de vos intérêts et besoins. Dans ces pages, vous trouverez une variété d'informations pratiques, regroupées par thème, couvrant des

sujets allant des besoins quotidiens aux questions de logement, de mobilité et de sécurité. Notre objectif ? Vous aider à trouver rapidement les bons interlocuteurs à contacter pour vos différentes démarches et ce le plus facilement possible.

Nous vous encourageons à consulter ce guide et à le garder à portée de main.

Nous espérons que ces informations vous seront utiles et vous faciliteront la vie au quotidien. N'hésitez pas également à contacter les services de la Mairie en cas de besoin, ils se tiennent bien évidemment à votre écoute.

Comme toujours, à votre disposition.
Bonne lecture à toutes et à tous !

Bien chaleureusement,

PROFITER DE MA RETRAITE, LOISIRS & ACTIVITÉS !

Repas des aînés, p.7
Ciné seniors, le Mois Bleu,
les Repas Partagés, etc.

SE LOGER

Le logement p.17
Les hébergements P.18

VOTRE SÉCURITÉ

Infraction / fraude à la carte p.27
bancaire / escroquerie

SIMPLIFIER VOTRE QUOTIDIEN

p.9 Les services de Grand Lac
p.12 L'Allocation Personnalisée
d'Autonomie
p.14 Centre Local d'Information et de
Coordination
p.15 Les Relais France Service
La Maison Départementale pour
les Personnes Handicapées

SE DÉPLACER

p.21 Le bus
P.22 Vélo à assistance électrique
Mobéa Pour Tous
P.23 Transport à la demande d'Ondéa
P.24 Le covoiturage spontané
P.25 Zoom sur la carte
de mobilité inclusion

P.28 ANNUAIRE

UNE ÉTUDE POUR CONNAITRE VOS BESOINS



Une action menée par Lauriane Revol-Cavalier, étudiante en master évaluation et management des politiques sociales, et par les membres du CCAS, Colette Pignier, adjointe en charge des affaires sociales et de proximité et par Patrice Bonnefoy, conseiller en charge du logement et du "vivre ensemble".

Réalisée de septembre 2021 à juin 2022, l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) de la commune nous a permis de mettre en avant les forces et les faiblesses de notre population dans son ensemble. Au-delà du fait que cela soit une obligation légale à effectuer une fois par mandat, il en émane également un diagnostic sur la structuration de la population.

6% de la population de Grésy-sur-Aix à plus de 70 ans (environ 580 personnes) alors que Grand-Lac en compte 10.5 %. Grésy-sur-Aix a vu la part de sa population de per-

sonnes de plus de 60 ans passer de 17.5 à 22.5 % entre 2008 à 2018.

Si la variation ne semble pas très préoccupante, l'augmentation de la part de personnes âgées sur le territoire est importante en comparaison aux autres tranches d'âge. Cependant, Grésy-sur-Aix bénéficie d'une population majoritairement jeune qui permet d'équilibrer ce vieillissement. Cela donne l'opportunité à la commune de se préparer au vieillissement de la population, lié à la baisse d'arrivants sur le territoire et au vieillissement des arrivants des années 80/90.

La population âgée de Grésy-sur-Aix bénéficie d'un fort tissu relationnel (91 % des personnes interrogées déclarent pouvoir compter sur leurs familles, 41 % sur leurs voisins et 39 % sur leurs amis). Ce lien social est essentiel pour prévenir des situations de dépendance mais aussi pour accompagner la dépendance de la personne (faire les courses, venir l'aider etc...). Ce tissu social permet aussi de rompre le risque d'isolement des personnes âgées.

À Grésy-sur-Aix, la population âgée vit de plus en plus longtemps en couple, notamment grâce à l'allongement de l'espérance de vie. 48.4 % des personnes de plus de 80 ans vivent en couple en 2018, beaucoup plus que la moyenne savoyarde (40 %). Or la vie à deux permet de protéger les personnes âgées de l'isolement, du repli sur soi, des risques de chute, AVC, sans prise en charge rapide et permet un meilleur accompagnement dans les situations de dépendance (aide du conjoint, aide aux démarches administratives, etc.).

Cependant le conjoint souffre souvent de devoir prendre en charge quotidiennement la personne dépendante (fatigue physique et psychique).

La difficulté majeure dans l'accompagnement à la dépendance est l'impossibilité pour les structures de répondre aux besoins, autant les hôpitaux, que les Ehpad, ou les services d'aide à domicile. Le secteur est saturé avec un manque de personnel croissant et d'importantes difficultés à embaucher.

Une autre difficulté est, pour certaines personnes âgées, d'accepter de devenir dépendantes, et d'entrer dans les démarches d'aide à l'autonomie. Or, avec le temps de traitement des démarches, il faut anticiper cette situation et ne pas réagir au dernier moment pour éviter des situations difficiles.

Enfin, la dépendance se vivant de plus en plus à domicile, l'adaptation du logement est un enjeu majeur. Par manque d'informations sur les aides à l'aménagement du lieu de vie, certaines personnes peuvent donc rencontrer des situations de dépendance.



**PROFITER DE MA RETRAITE,
LOISIRS & ACTIVITÉS !**



PROFITER DE MA RETRAITE, LOISIRS & ACTIVITÉS !

REPAS DES AÎNÉS

Proposé chaque année au mois de novembre par le CCAS de la Commune, une invitation est lancée aux séniors de plus de 70 ans pour le traditionnel **Repas des Aînés** à la salle polyvalente.

CINÉ SENIORS

Vous aimez le cinéma ? Chaque premier vendredi du mois, à l'initiative du service Accord'Age du CIAS Grand Lac, une séance **Ciné Seniors** au cinéma Victoria à Aix-Les-Bains vous est proposée.

MOIS BLEU

Le mois d'octobre, c'est le **Mois Bleu** où les séniors sont mis à l'honneur. Au fil des jours, sur diverses communes, vous sont proposés des jeux, conférences, ateliers, contes, etc.

REPAS PARTAGÉ

Depuis plus de 10 ans, les **Repas partagés** sont organisés au restaurant Le Bellevue à Trévignin, rencontres entre aînés de plusieurs communes de Grand Lac, à l'initiative de quelques élus.

Plus particulièrement sur notre commune et en collaboration avec Accord'Age sont organisés :

- des rencontres en chansons
- des jeux intergénérationnels avec nos aînés et les jeunes de l'ACEJ.

- des conférences sur différents thèmes « comment éviter les arnaques », révision du code de la route, etc.

Nos différents clubs vous proposent de multiples activités :

- Le Club des aînés Amicale du Sierroz vous attend ! Vous pouvez aussi rejoindre les membres de l'association Grésy créatif pour diverses activités de création.
- Vous aimez lire ? La Bibli est là pour vous, avec plein de découvertes à faire !
- Pour les plus artistes, Loisirs couleurs ou Coup de théâtre.
- Un peu de sport ou de danse ? Pourquoi pas Grésy danse, Gym Grésy, Tous en Rythme, la Boule de Grésy-Mouxy, Roc et Vertige et aussi peut-être vous promener sur les nombreux sentiers de la commune avec Les Sentiers de Grésy.
- Bien d'autres associations vous attendent qu'elles soient culturelles, sportives !

Et autre solution, pourquoi ne pas offrir de votre temps, vos compétences, en rejoignant le réseau de bénévoles qui permet que tout fonctionne pour le mieux ?

SIMPLIFIER VOTRE QUOTIDIEN



SIMPLIFIER VOTRE QUOTIDIEN

1. LES SERVICES DE GRAND LAC

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté d'Agglomération Grand Lac dispose d'un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) ayant repris la compétence « personnes âgées, personnes handicapées ». Vous avez des besoins ? Le CIAS, peut intervenir sur la commune, et y répondre en grande partie.

Vous avez besoin d'aide dans les activités de la vie quotidienne ?

Accompagnement pour faire votre toilette, vous habiller, vous déplacer dans et à l'extérieur de votre logement, faire le ménage et les courses, entretenir votre linge, préparer les repas ou encore effectuer des démarches administratives simples ?

Le **SAAD** (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) composé d'aides à domicile et d'auxiliaires de vie sociale diplômées peut intervenir jusqu'à 7j/7 dans le cadre d'un projet d'aide individualisé, pouvant être partiellement pris en charge par des aides financières (Département, caisses de retraite, mutuelles, etc).

CONTACT

- 04.79.61.82.67
- sad@cias-grandlac.fr

Votre état de santé nécessite des soins infirmiers, d'hygiène ou de confort ?

Le **SSIAD** (Service de Soins Infirmiers à Domicile) composé d'aides-soignantes, d'infirmières, intervient sur prescription médicale auprès des personnes de plus de 60 ans, ou des adultes en situation de handicap.

Outre les soins infirmiers, d'hygiène, de confort, le SSIAD joue également un rôle dans l'accompagnement du patient et de sa famille, la prise en compte de la souffrance physique et morale, l'accompagnement de fin de vie (hors soins palliatifs). Son intervention est prise en charge financièrement par la Sécurité Sociale.

CONTACT

- 04.79.34.71.08
- ssiad@cias-grandlac.fr

Des services à la personne, privés, existent également : associations, indépendants, etc.

SIMPLIFIER VOTRE QUOTIDIEN

Votre proche est atteint de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée ?

L'équipe mobile spécialisée du **SSIAD (EMA)** dispose d'une infirmière responsable, une ergothérapeute et deux assistantes de soins en gériatrie, elle intervient sur prescription médicale. Accompagnement et soins sont organisés au domicile pour préserver l'autonomie de la personne, adapter son environnement, informer et soutenir les proches. Ces interventions sont financées par la Sécurité Sociale.

CONTACT

- 04.79.34.73.93
- ema@cias-grandlac.fr

Vous souhaitez être sécurisé par une téléassistance ?

Que cela soit en portant un bracelet ou un collier, à l'intérieur de votre domicile, vous serez relié 7j/7 et 24h/24 à une **plateforme téléphonique d'écoute et d'assistance**, simplement en appuyant sur un bouton-pression. La plateforme d'écoute pourra mobiliser une personne de confiance déclarée ou les services de secours. Il n'est pas nécessaire d'être équipé d'un téléphone. Des aides financières peuvent être mobilisées pour couvrir tout ou partie des frais d'abonnement.

CONTACT

- 04.79.35.31.96
- teleassistance@cias-grandlac.fr



Vous ou l'un de vos proches aimeriez avoir des repas livrés à domicile ?

Le **service de portage de repas à domicile** intervient sur la commune depuis 2021. Tous les jours il est proposé un repas complet pour le midi, éventuellement accompagné d'une soupe pour le soir, le tout devant être réchauffé. Les livraisons ont lieu du lundi au vendredi matin, au domicile et en présence du bénéficiaire. Les tarifs varient en fonction des revenus. Des aides financières peuvent être mobilisées (Département, caisses de retraite, etc.).

CONTACT

- 04.79.52.12.44
- portage.repas@cias-grandlac.fr

Vous souffrez de solitude ?

Le service **Accord'Age** (FIL'AGE) aide les personnes âgées, isolées, à retisser ou maintenir des liens sociaux. Il développe progressivement ses actions sur les 28 communes de Grand Lac, grâce à des bénévoles encadrés par le service, apportant une écoute bienveillante et chaleureuse. Chaque aîné peut ainsi nouer des liens avec une personne dédiée, formée et suivie. Ce service est gratuit.

CONTACT

- 04.79.88.68.77
- accordage@cias-grandlac.fr



SIMPLIFIER VOTRE QUOTIDIEN

2. L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE

L'Aide Personnalisée d'Autonomie (APA) est une allocation départementale destinée à améliorer la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie en leur permettant de recourir aux aides dont elles ont besoin pour l'accomplissement des gestes essentiels de la vie courante, qu'elles résident en établissement ou à domicile.

Un document unique remplace les formulaires de demande d'APA et des aides des caisses de retraites (CARSAT/MSA), celui de l'Allocation Personnalisée Autonomie (APA - Département), à celui de l'aide « Bien vieillir chez soi » de la CARSAT (dispositif prochainement remplacé par OSCAR) et à celui de l'aide « Accompagnement des personnes âgées à domicile » (MSA).



Comment l'APA à domicile est-elle calculée ?

Son montant tient compte de trois éléments :

- le degré de perte d'autonomie, « groupe iso-ressources » (**GIR**), le groupe 1 étant la perte d'autonomie la plus lourde.
- les besoins de la personne.
- le montant des ressources.

L'APA est accordée par le Président du Conseil Départemental.

Qui a droit à l'APA ?

Les personnes âgées de plus de 60 ans, résidant en France de manière stable et régulière, ayant une perte d'autonomie.

L'APA permet de financer tout ou en partie :

• À domicile :

les dépenses inscrites dans un plan d'aide personnalisé établi par une équipe médico-sociale en fonction des besoins de la personne et de son degré de perte d'autonomie. Les dépenses prises en compte sont variées : rémunération du personnel intervenant à domicile, prise en charge en accueil de jour ou temporaire dans un établissement, frais tels que la téléalarme, le portage de repas ou encore des frais liés à l'aménagement du logement. L'APA devant couvrir un service rendu, un contrôle de l'utilisation effective de la prestation versée est effectué.

• En établissement :

les dépenses de l'établissement liées à la dépendance des résidents. En application de la réglementation, le Conseil Départemental verse un forfait dépendance aux établissements. Un ticket modérateur ou tarif dépendance GIR 5-6 est laissé à la charge du résident.

Où retirer le dossier ?

- dans les services du Conseil Départemental,
- dans chaque centre social du Département ou maison sociale du Département
- auprès du centre local d'information et de coordination (CLIC) d'Aix-les-Bains tél : 04.85.05.25.09
- auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune
- Vous pouvez aussi télécharger le formulaire de demande, la notice d'information, le certificat médical, et le flyer d'explication en vous rendant sur le site du Département :

https://www.savoie.fr/web/psw_44024/allocation-personnalisee-a-l-autonomie-apa



SIMPLIFIER VOTRE QUOTIDIEN

3. CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC)

Le Centre Local d'Information et de Coordination g rontologique (CLIC) est un lieu d'accueil, d' coute et d'information gratuit et confidentiel pour les personnes  g es et leur famille. Droits aux aides sociales, solutions d'h bergement, aide   l'autonomie, soutien aux aidants, ou encore loisirs, ces centres conseillent et facilitent l'acc s aux diff rents dispositifs en lien avec le grand  ge.



Vous vous interrogez sur les moyens d' tre aid    votre domicile ?

- Intervention de personnels qualifi s,
- mise en place de repas   domicile,
- adaptation de votre logement,
- prises en charge financi res,
- coordonn es des services comp tents,
- etc.

Des professionnels   votre service :

- le secr tariat assure un premier accueil physique ou t l phonique
- des travailleurs m dico-sociaux (assistantes sociales, infirmi res) peuvent recevoir sur rendez-vous pour apporter des r ponses ou des informations plus personnalis es
- de la documentation relative   la vie quotidienne des personnes  g es est   votre disposition.

Les structures d'accueil :

- l'accueil en r sidence autonomie
- l'accueil en maison de retraite
- l'accueil de jour
- les s jours temporaires
- l'accueil familial

CONTACT

78 boulevard Wilson - CS 70611
73106 Aix-les-Bains cedex
04.85.05.25. 09

4. LES RELAIS FRANCE SERVICE

Les Relais sont accessibles à tous sans RDV. Ils proposent un accueil, des informations, un accompagnement personnalisé pour les démarches liées aux services de Grand lac (eau potable, assainissement, déchets, etc.), et à tous les services publics numériques (carte d'identité, passeport, carte grise, etc.). Différents partenaires liés aux compétences de Grand Lac ou aux services de l'État tiennent des permanences dans les locaux.

CONTACT

60, rue Joseph Michaud,
73410 ALBENS-ENTRELACS
04 79 63 89 45
relais.albanais@grand-lac.fr

172B, rue de Jérusalem,
73310 RUFFIEUX
04.79.63.87.45
relais.chautagne@grand-lac.fr

5. LA MAISON DÉPARTEMENTALE POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

Vous souffrez d'un handicap ? La MDPH, Maison Départementale pour les Personnes Handicapées, peut répondre aux besoins liés à votre handicap, si celui-ci a été diagnostiqué par un professionnel de santé (généraliste, psychiatre, etc.). Il existe une liste des maladies invalidantes reconnues par la MDPH (arthrose, sclérose en plaque, diabète, polyarthrite, etc.).

La MDPH accueille les personnes en situation de handicap, leurs proches, les professionnels qui les accompagnent. Elle est présidée par le Président du Conseil départemental.

CONTACT

110 rue sainte Rose
73000 CHAMBERY
04.79.75.39.60 / 08.00.08.00.73





SE LOGER



SE LOGER

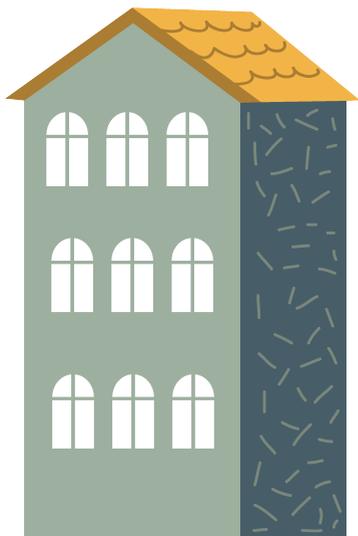
1. LE LOGEMENT

Vous êtes à la recherche d'un logement social ? Vous devez vous inscrire sur la plateforme « www.demande-logement-social.gouv.fr ». Cette demande est valable pour tous les bailleurs sociaux qui sont implantés sur la commune. Vous devrez constituer votre dossier en fournissant tous les documents demandés.

Lorsqu'un logement devient vacant, les bailleurs sociaux peuvent demander à la Mairie si elle a des dossiers à proposer. Un registre des demandeurs consigne toutes les personnes qui ont contacté la Mairie ou qui ont été reçues en rendez-vous.

Les attributions de logements prennent en compte les plafonds de ressources qui varient en fonction de la composition de la famille, de la catégorie de logement, la décision finale appartenant à la commission ad-hoc du bailleur social.

CONTACT



OPAC DE LA SAVOIE (antenne d'Aix-Les-Bains)

- 55 chemin des Moellerons
73100 AIX-LES-BAINS
- 04.79.35.21.13

CRISTAL HABITAT

- 28 rue Yvon Morandat
73000 CHAMBERY
- 04.79.70.90.00

LA SAVOISIENNE HABITAT

- 400 rue de la Martinière, BASSENS,
73025 CHAMBERY CEDEX
- 04.79.33.37.45

2. LES HÉBERGEMENTS

VIA TRAJECTOIRE

Si le maintien à domicile devient inadapté (état de santé, isolement, etc.), et que vous souhaitez rentrer dans un établissement, une demande doit être faite sur le portail d'orientation **ViaTrajectoire** :

<https://trajectoire.sante-ra.fr/trajectoire/>. Certains méde-

cins acceptent de faire la demande, ou l'assistante sociale.



Concernant le territoire de Grand Lac, dont la commune fait partie, le **CIAS** propose deux types de résidences en fonction du niveau d'autonomie de la personne. Il s'agit d'établissements publics, proposant pour les EHPAD une prise en charge globale et médicalisée, un hébergement temporaire pour découvrir la structure et/ou soulager les aidants familiaux. Des aides financières sont mobilisables sur une partie des frais de séjour.



LES GRILLONS

Pour les personnes âgées en perte d'autonomie physique et/ou cognitive : l'EHPAD « Les Grillons » disposant également d'une unité dédiée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée.

CONTACT

5, rue J.J. Rousseau,
73100 Aix-Les-Bains
04.79.61.31.65

LES FONTANETTES

L'EHPAD « Les Fontanettes », d'une capacité de 17 places, en chambres individuelles, est situé à Chindrieux, à proximité du lac du Bourget.

Dans quelques mois, après travaux, la capacité sera de 21 places.

L'accueil est possible en séjour permanent, ou temporaire (après une hospitalisation, vos proches sont absents, etc.).

CONTACT

Les Fontanettes

210 route d'Aix, 73085 Chindrieux
04.79.54.21.29

D'autres établissements d'hébergement existent sur le territoire, dépendant soit du Centre Hospitalier Métropole Savoie (Le Bois Lamartine, Pignal, Françon, Reine Hortense, etc.) soit privés (Les Jardins de Marlioz, Tiers Temps, etc.) La liste est consultable sur Via Trajectoire.



L'ORÉE DU BOIS

Pour les personnes âgées autonomes : la résidence autonomie « L'Orée du Bois », 77 studios équipés, avec un large éventail de service : restauration, laverie, animations sportives et culturelles, voyages, téléassistance, garde de nuit, etc.

CONTACT

52 rue Georges 1^{er},
73100 Aix-Les-Bains
04.79.88.07.91



SE DÉPLACER

© Phil Arnaudnet

SE DÉPLACER

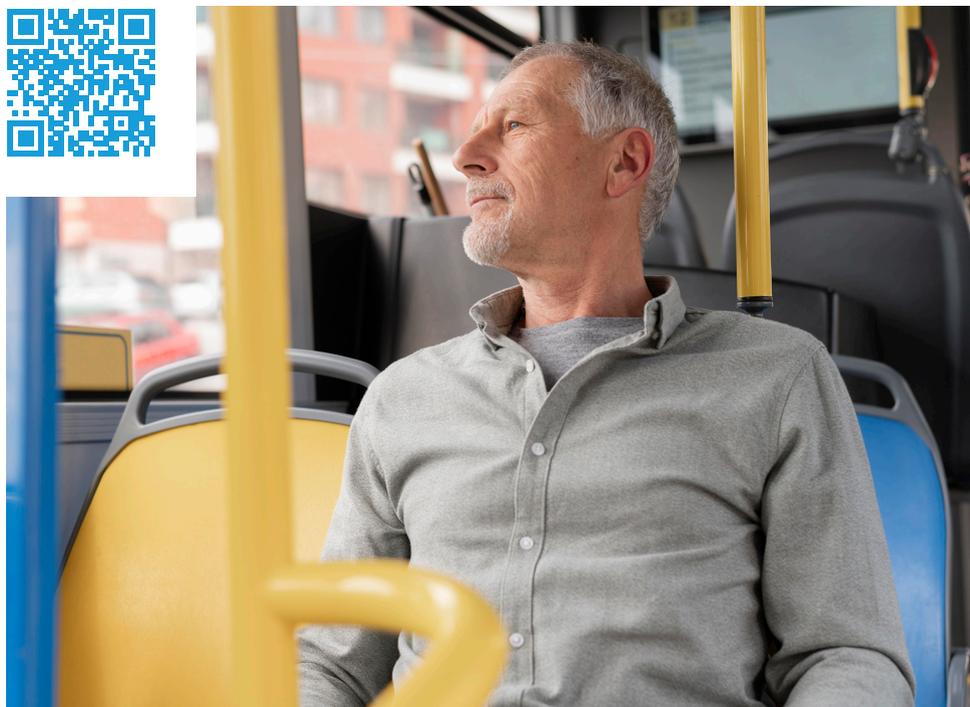
En bus, à vélo, en train, à pied, en covoiturage ou en autopartage, il y a de nombreuses manières de se déplacer sur notre territoire et moins utiliser la voiture. On fait le tour des dispositifs disponibles ci-dessous !

LE BUS

Le CCAS de la commune peut prendre en charge 100 % de l'abonnement annuel si vous n'êtes pas imposable. Frais de dossier : 20€

Pour accéder aux horaires des lignes de bus, rendez-vous sur le site d'Ondéa via

- le lien suivant **<https://www.ondeagrandlac.fr/services/bus>**
- en scannant ce QR code.



VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE)

Vélodéa est le service vélo de Grand Lac géré par l'Agence Ecomobilité. Près de 380 vélos et VAE à la location sont proposés ainsi que près de 100 places de stationnements sécurisées dans les parcs vélos. L'agence propose aussi des contrôles techniques et des marquages Bicycode.

CONTACT

Agence Vélodéa
315 boulevard Wilson
73 100 Aix-les-Bains
(en face de la Gare SNCF)

Réservation :

- au 04.79.88.94.39
- en ligne : <https://www.ondeagrandlac.fr/services/velo/location> ou en scannant ce QR code.



MOBÉA POUR TOUS

Service de transport à la demande dédié aux personnes à mobilité réduite, présentant à minima un handicap reconnu de 80% d'invalidité moteur nécessitant l'usage d'un fauteuil roulant ou visuel (aveugles ou malvoyants, titulaire de la carte cécité).

Transport de porte à porte, toute l'année du lundi au samedi, voyage sur mesure au prix d'un voyage en bus.

Une inscription auprès du service **Mobéa Pour Tous** est nécessaire.

CONTACT

CTLB Ondéa Grand Lac
1700 boulevard Lepic
73100 Aix-Les-Bains

- tpmr.onda@ratpdev.com
- 04 57 60 73 00

TRANSPORT A LA DEMANDE D'ONDÉA

Vous ne vivez pas sur un lieu desservi par les lignes régulières du réseau Ondéa Grand Lac ?

En complément des lignes de bus Ondéa, le service Mobéa est LA solution pour vos déplacements sur le territoire Grand Lac. **Depuis l'arrêt de bus scolaire le plus proche de votre domicile, le service Mobéa vous permet de rejoindre l'un des « Points d'intérêt » de votre zone.** Ces Points d'intérêt sont les destinations où vous pouvez être déposés ou pris en charge à des horaires fixes.

En pratique ?

- Fonctionne du lundi au samedi (hors jours fériés).
- Chaque zone propose des « points d'intérêt » en connexion avec l'arrêt de bus scolaire le plus proche de chez vous.
- Des départs sont proposés toutes les heures.
- La réservation est obligatoire, sous réserve de disponibilités.
- Le service est réalisé par des minibus.
- Les itinéraires de chaque course sont optimisés selon les arrêts desservis et les besoins des voyageurs.

RÉSERVATION

- 04 57 60 73 00
Service disponible du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h (hors jours fériés)
- Via l'Application **Ondéa Grand Lac.**
Réservation possible jusqu'à 20 minutes avant mon déplacement sous réserve de disponibilité et de temps de trajet compatible.
- sur le site d'Ondéa, plus d'infos via ce lien : **<https://www.ondeagrandlac.fr/services/mobe-mobilite-la-demande>**

ou en scannant ce QR code.



SE DÉPLACER

LE COVOITURAGE SPONTANÉ

Soyez spontané, covoiturez !

Le covoiturage spontané consiste à covoiturer sans réserver en amont son trajet et à utiliser les arrêts de covoiturage équipés de bornes lumineuses proposant plusieurs destinations possibles inscrites sur un boîtier fixé sur le mât de la borne. Le conducteur peut facilement visualiser où souhaite aller le passager positionné sous la borne, pour ainsi réaliser le trajet ensemble, de façon gratuite.

Deux lignes d'expérimentation de covoiturage spontané sont lancées avec des bornes permettant d'indiquer la direction du trajet souhaité :

- Aix-les-Bains > Grésy-sur-Aix > Saint-Ours > Lescheraines
- Aix-les-Bains > Mouxy > Trévignin > Montcel > Revard.

Le principe ?

- **Je suis passager** : je me rends aux arrêts matérialisés, j'indique ma destination grâce à un boîtier, ma demande s'affiche sur un écran et j'attends qu'un véhicule s'arrête,
- **Je suis conducteur** : je suis attentif aux personnes en attente aux bornes et je m'arrête si le trajet indiqué sur l'écran est le mien. Si ces deux tests sont concluants, un déploiement se fera à l'échelle de Grand Lac vers d'autres destinations.

L' objectif ?

Se déplacer simplement et gratuitement grâce à des bornes de covoiturage indiquant la direction des passagers. Plusieurs destinations de la ligne de covoiturage sont disponibles sur un boîtier, présent sur le poteau de la borne.

+ D'INFOS

- covoiturage@grand-lac.fr
- www.ondeagrandlac.fr/services/voiture-partagee/covoiturage-spontane
ou en scannant ce QR code.



ZOOM SUR LA CARTE DE MOBILITÉ INCLUSION

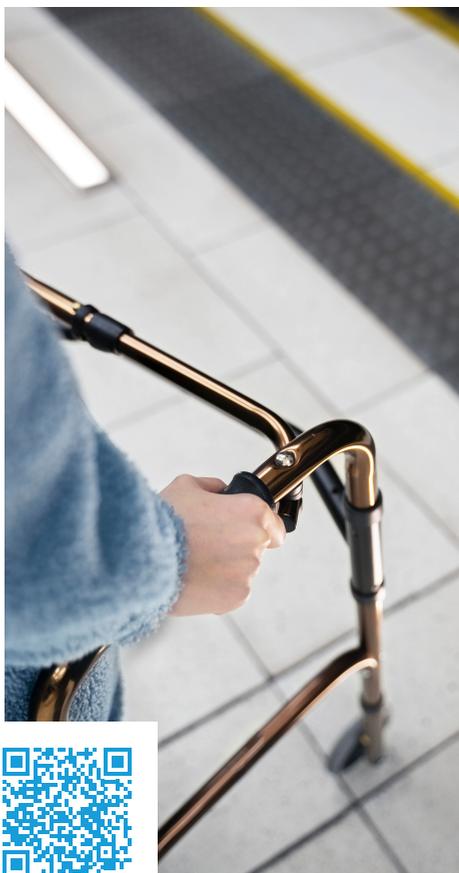
La carte mobilité inclusion (CMI) a pour but de faciliter vos déplacements si vous êtes en perte d'autonomie.

Vous pouvez en bénéficier si vous remplissez l'une des conditions suivantes : vous êtes atteint d'un handicap qui réduit de manière importante et durable votre capacité de déplacement ou devez être, accompagné par une personne dans tous vos déplacements. Il existe 3 CMI :

- La CMI stationnement : permet de se garer gratuitement.
- La CMI priorité : permet d'éviter les files d'attente ou d'avoir une place assise.
- La CMI invalidité : si vous avez une perte d'autonomie importante, elle offre les mêmes avantages que la CMI priorité avec en plus des réductions dans les transports et des avantages fiscaux notamment.

Plus d'informations : **www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34049**

Elle peut être demandée en même temps que la demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). Elle est délivrée par le Président du Conseil Départemental.





VOTRE SÉCURITÉ



VOTRE SÉCURITÉ

VICTIME D'UNE INFRACTION (VOL, AGRESSION, ETC.) ?

Dès que vous avez constaté un cambriolage à votre domicile, un vol quel qu'il soit, subi une agression, vous devez vous rendre au Commissariat ou à la Gendarmerie - **25 avenue de Marlioz - Aix-les-Bains** ou déposer une pré-plainte en ligne via le lien suivant :

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr ou en scannant ce QR code.



VICTIME D'UNE FRAUDE À LA CARTE BANCAIRE ?

Vous constatez sur votre compte bancaire un paiement suspect, réalisé avec votre carte bancaire ?

Vous devez **faire opposition** au plus vite et vous rendre aussitôt à votre agence bancaire. Il est également conseillé de déclarer la fraude aux forces de l'ordre (police ou gendarmerie).

Serveur interbancaire d'opposition à carte bancaire au **0.892.705.705**
Ouvert 7 jours/7 et 24h/24.

RAPPEL :

Ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par téléphone, via internet, à une personne se présentant à votre domicile, etc., ni votre code de carte bancaire. Soyez vigilant, en cas de doute, prévenez immédiatement la Gendarmerie.

VICTIME D'UNE ESCROQUERIE, OU LITIGE ?

Vous pouvez **porter plainte** :

- auprès du Procureur de la République, par courrier adressé au tribunal judiciaire du lieu de l'infraction ou du domicile de l'auteur de l'infraction.
- faire appel à un médiateur civil qui peut intervenir dans divers litiges de la vie quotidienne (conflit de voisinage, litige de la consommation, etc.)

CONTACT

Mr le Procureur de la République
place du palais de justice
73000 - Chambéry

Maison de la Justice et du Droit
1500 boulevard Lepic
73100 Aix-Les-Bains
04.79.34.00. 53

Info Escroqueries
08 05 80 58 17

ANNUAIRE

MAIRIE DE GRÉSY-SUR-AIX

04 79 34 80 50

accueil@gresy-sur-aix.fr

GRAND LAC COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

04.79.35.00.51

ACCORD'ÂGE

04.79.88.68.77

accordage@cias-grandlac.fr

ASSISTANTE SOCIALE SECTEUR

Candice DAMIAN TISSOT

04 79 44 53 22

CIAS

04.79.52.12.44

cias@cias-grandlac.fr

CLIC

04.85.05.25.09

CPAM

3646

Votre compte Ameli

ÉQUIPE MOBILE SPÉCIALISÉE

04.79.34.73.93

ema@cias-grandlac.fr

MAISON DEPARTEMENTALE POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

04.79.75.39.60 / 08.00.08.00.73



ANNUAIRE

PORTAGE DE REPAS

04.79.52.12.44

portage.repas@cias-grandlac.fr

RELAIS FRANCE SERVICES

• 04.79.63.89.45

relais.albanais@grand-lac.fr

• 04.79.63.87.45

relais.chautagne@grand-lac.fr

SAAD

04.79.61.82.67

sad@cias-grandlac.fr

SSIAD

04.79.34.71.08

ssiad@cias-grandlac.fr

TÉLÉASSISTANCE

04.79.35.31.96

teleassistance@cias-grandlac.fr

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

CENTRE HOSPITALIER

MÉTROPOLE SAVOIE

AIX-LES-BAINS

04.79.88.61.61

CENTRE HOSPITALIER

MÉTROPOLE SAVOIE

CHAMBÉRY

04.79.96.50.50

CLINIQUE HERBERT

04.79.88.64.64

MÉDIPÔLE SAVOIE

04.79.26.80.80

LES NUMÉROS D'URGENCE

SAMU - 15

POLICE SECOURS - 17

GENDARMERIE – 04.79.61.15.00

POMPIERS - 18

GÉNÉRAL

(Dont SOS autoroute) - 112

SAMU SOCIAL - 115

FEMMES VICTIMES DE

VIOLENCES - 3919 OU 17

MALTRAITANCE DES PERSONNES

ÂGÉES - APPEL GRATUIT – 3977

LES ASSOCIATIONS

ACAPIGA

06 79 13 26 32

acapiga@yahoo.fr

ACEJ

06 31 29 70 19

direction@acej-gresy.fr

ACEJ - Atout jeunes

06 52 82 37 97

contact@atout-jeunes.fr

AMICALE DU SIERROZ AINES

06 75 93 31 61

ANANDA YOGA

06 14 73 31 16

yoga.gresy@gmail.com

APE

sou.des.ecoles.gsa@gmail.com

ASA-SAMPHI

06 88 45 47 07

philippeyvars@yahoo.fr

ASGO (Badminton, volley, etc.)

06 33 57 49 70

asgo.gresy@gmail.com

ATELIERS DES ARTS

09 54 58 34 82

atelier.des.arts@hotmail.fr

AU CŒUR DES GORGES DU SIERROZ

06 07 41 94 49

gorgesdusierroz@gmail.com

BOULES DE GRÉSY / MOUXY

06 61 70 06 15

phipolaix@gmail.com

CLUB CYCLOTOURISTES

06 07 48 89 77

cyclogresy@gmail.com

COMITÉ D'ANIMATION DE GRÉSY

07 81 82 31 30

comanimgresy@gmail.com

COUP DE THÉÂTRE

06 22 40 47 92

coup2theatre73@yahoo.com

FC CHAMBOTTE

06 22 33 31 72

cedric.fcchambotte@gmail.com

FIT'GRESY

06 65 36 16 50

fitgresy@gmail.com

FNACA

06 46 16 21 97

fernand.curioz@orange.fr

GRÉSY AÏKIDO

06 23 61 28 10

gresy-aikido@gmx.fr

GRÉSY CRÉATIF

06 03 36 44 49

mfg_cicca@yahoo.fr

GRESY DANSE

06 83 79 29 86

gresydanse@gmail.com

HOSUKWAN

06 32 95 03 38

hosukwan@gmail.com

JARDINS PARTAGÉS

06 48 80 91 18

lepotagerdelafougere@gmail.com

JUDO CLUB

06 62 36 09 30

judoclubaixois@gmail.com

LES SENTIERS DE GRÉSY SUR AIX

06 81 68 24 62

sentiersdegresy@yahoo.com

LOISIRS COULEURS

06 72 57 02 11

loisirscouleurs@gmail.com

NORDIC WALKING ADVENTURE

davdeguelle@hotmail.com

ROC & VERTIGE FFH / FFME

07 81 82 31 30

rocetvertige@gmail.com

SAMOURAI 73

06 61 29 21 69

samurai.gresy73@gmail.com

TENNIS CLUB

06 19 20 42 44

tennisgresy@free.fr

TERPSICHORE Ensemble Vocal

06 14 63 62 64

cm.magnen@orange.fr

TOUS EN RYTHME

06 15 22 24 94

pernet.bernard@free.fr



DRUMETTAZ
CLARAFOND

Terre d'équilibre



Réalisé en partenariat par les Communes
de Grésy-sur-Aix et Drumettaz-Clarafond



MAIRIE DE GRÉSY-SUR-AIX

1, place de la Mairie - BP 15 - 73100 Grésy-Sur-Aix
accueil@gresy-sur-aix.fr / 04 79 34 80 50
www.gresy-sur-aix.fr / www.egresy.fr

 gresysuraix